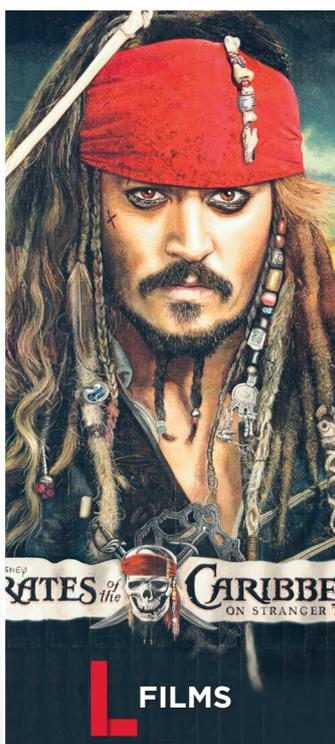
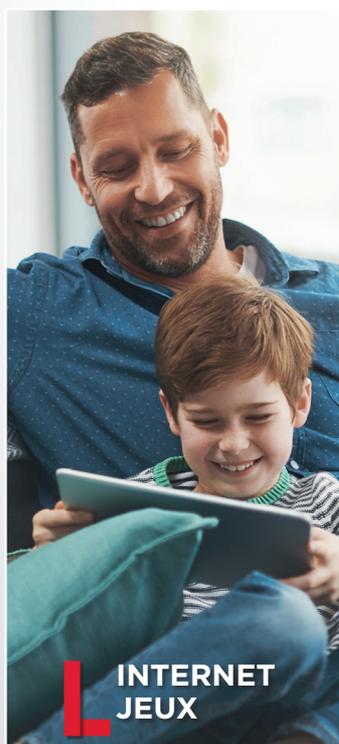


DOSSIER DE PRESSE

LE LOIRET

GÉNÉRALISE LA FIBRE SUR
SON TERRITOIRE D'ICI FIN 2022 !



Contact presse : **Cassandre Germain**
cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I. LE DÉPARTEMENT ACCÉLÈRE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE SON TERRITOIRE**
- II. LES POINTS CLÉS DU PROJET DE GÉNÉRALISATION DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE**
- III. LES USAGES**
- IV. LA SITUATION ACTUELLE**
- V. CHIFFRES CLÉS**

ANNEXE 1 : HISTORIQUE ET CHIFFRES CLÉS DE L'INTERVENTION DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNES PRIORISÉES POUR LA FIBRE

ANNEXE 3 : LE THD RADIO

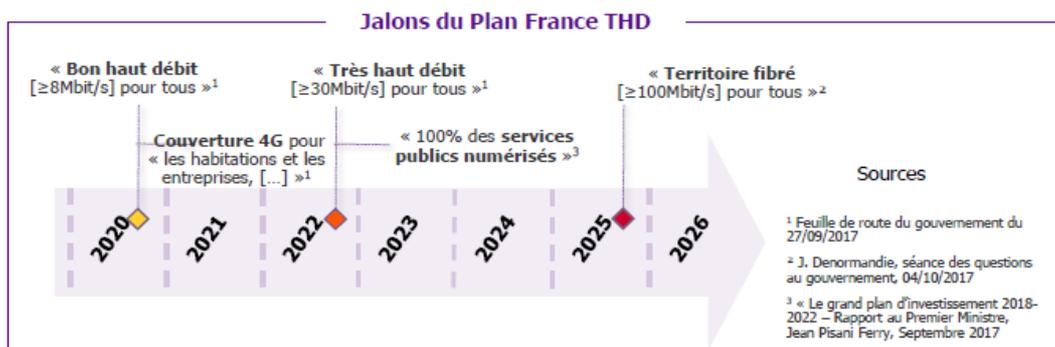
ANNEXE 4 : LES OPÉRATIONS DE MONTÉES EN DÉBIT

ANNEXE 5 : GLOSSAIRE

INTRODUCTION

L'aménagement numérique du territoire est un domaine qui nécessite une adaptation permanente et rapide. Les usages numériques progressent constamment sous l'impulsion notamment de la dématérialisation des transactions et des supports (texte, audio, vidéo, etc.). Des ruptures technologiques et/ou des innovations majeures, parfois brutales, modifient en permanence l'ordre établi et obligent les acteurs (opérateurs, constructeurs, développeurs d'applications, etc.) à suivre, voire anticiper très vite ces évolutions.

L'Etat français à travers le Plan France Très Haut Débit a positionné des jalons (voir schéma ci-dessous) pour permettre aux acteurs publics et privés d'accompagner au mieux les évolutions.



Ces grands objectifs sont assortis de définitions structurantes :

- Le *haut débit* est atteint à partir d'un débit descendant de 3 Mbit/s
- Un *bon haut débit* est atteint à partir de 8 Mbit/s
- Le *Très Haut Débit* commence à partir de 30 Mbit/s
- Un territoire est *fibré* dès lors que les 100 Mbit/s sont atteints

Il a aussi clairement réparti les rôles. Sur les zones d'initiative privée, il appartient aux opérateurs de contribuer à ces grands objectifs et sur les zones d'initiative publique cette responsabilité incombe aux collectivités territoriales (Départements le plus souvent ou Régions sur certains territoires).

Le Département s'est complètement approprié ces grands jalons sur la portion de territoire sur laquelle il est en responsabilité (il s'agit de l'ensemble du département du Loiret à l'exception des 22 communes de la métropole d'Orléans et de la ville de Montargis qui constituent la zone d'initiative privée) pour que son territoire demeure parmi les plus attractifs de France tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Et au terme d'un processus qui aura duré plus d'un an (publication de l'avis d'appel public à candidatures en décembre 2018), le Département attribue une nouvelle Délégation de Service Public qui permettra la généralisation rapide de la fibre sur son territoire.

Cette dernière étape va permettre au Département de tenir les engagements qu'il avait pris à l'occasion de la session d'octobre 2018 en actualisant son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) :

- Assurer un bon haut débit pour tous dès 2020.
- Généraliser la fibre avant 2025

I. LE DÉPARTEMENT ACCÉLÈRE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE SON TERRITOIRE

Le processus de négociation avec les candidats à la DSP de généralisation de la fibre dans le Loiret a permis d'aboutir à un contrat très ambitieux avec la société SFR FTTH, filiale du groupe Altice/SFR, qui permettra au Département d'aller plus vite que prévu pour généraliser la fibre sur la zone d'initiative publique. C'est en effet dès la fin de l'année 2022, et au plus tard à la fin du premier trimestre 2023, que tous les foyers et toutes les entreprises pourront disposer d'un accès au réseau départemental de fibre à l'abonné.

Grâce aux dispositifs précédents, le Département est donc confiant sur sa capacité à tenir l'objectif du bon haut débit pour tous fin 2020.

Et grâce à cette nouvelle DSP, la fibre pour tous sera une réalité bien avant 2025.

Afin d'atteindre les 2 grands objectifs rappelés en introduction, le Département aura mis sur trois technologies :

La Fibre optique : c'est le haut de gamme en matière d'accès Internet. Elle permet des débits compris entre 100 Mbits/s et 1 Giga bit/s. Le FTTH (Fiber to the Home) est le service universel de demain. Il s'appuie sur la constitution d'un réseau de fibre optique jusqu'au domicile de tous les particuliers. Cette technologie remplacera progressivement l'ADSL. Le FTTO (Fiber to the Office) demeure réservé aux entreprises qui ont besoin d'offres professionnelles avec des débits garantis.

La montée en débit DSL : cette solution consiste à aménager le réseau téléphonique existant en lien avec Orange qui demeure le gestionnaire de ce réseau support de la technologie ADSL. Le Département finance la création de centraux téléphoniques de proximité afin de réduire la longueur des lignes téléphoniques. L'objectif est d'apporter des débits généralement compris entre 8 et 30 Mbit/s là où il y avait encore à peine 1 Mbit/s avant l'intervention départementale. A noter : grâce à la technologie VDSL déployée par la plupart des opérateurs, on peut atteindre des débits bien supérieurs à 30 Mbit/s sous réserve d'être assez proche du central téléphonique.

Le THD Radio : cette technologie hertzienne permet d'apporter une connexion internet fixe de bonne qualité (débits compris entre 8 et 30 Mbit/s) et, très souvent, le très haut débit. La licence qui autorise le déploiement et l'exploitation de cette technologie est détenue dans le Loiret par l'opérateur We access

L'annexe 1 rappelle l'historique de l'intervention du Département du Loiret en matière d'aménagement numérique.

II. LES POINTS CLÉS DU PROJET DE GÉNÉRALISATION DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE

Le contrat de généralisation de la fibre à l'abonné qui liera d'ici peu le Département à SFR FTTH permettra :

Un déploiement très ambitieux

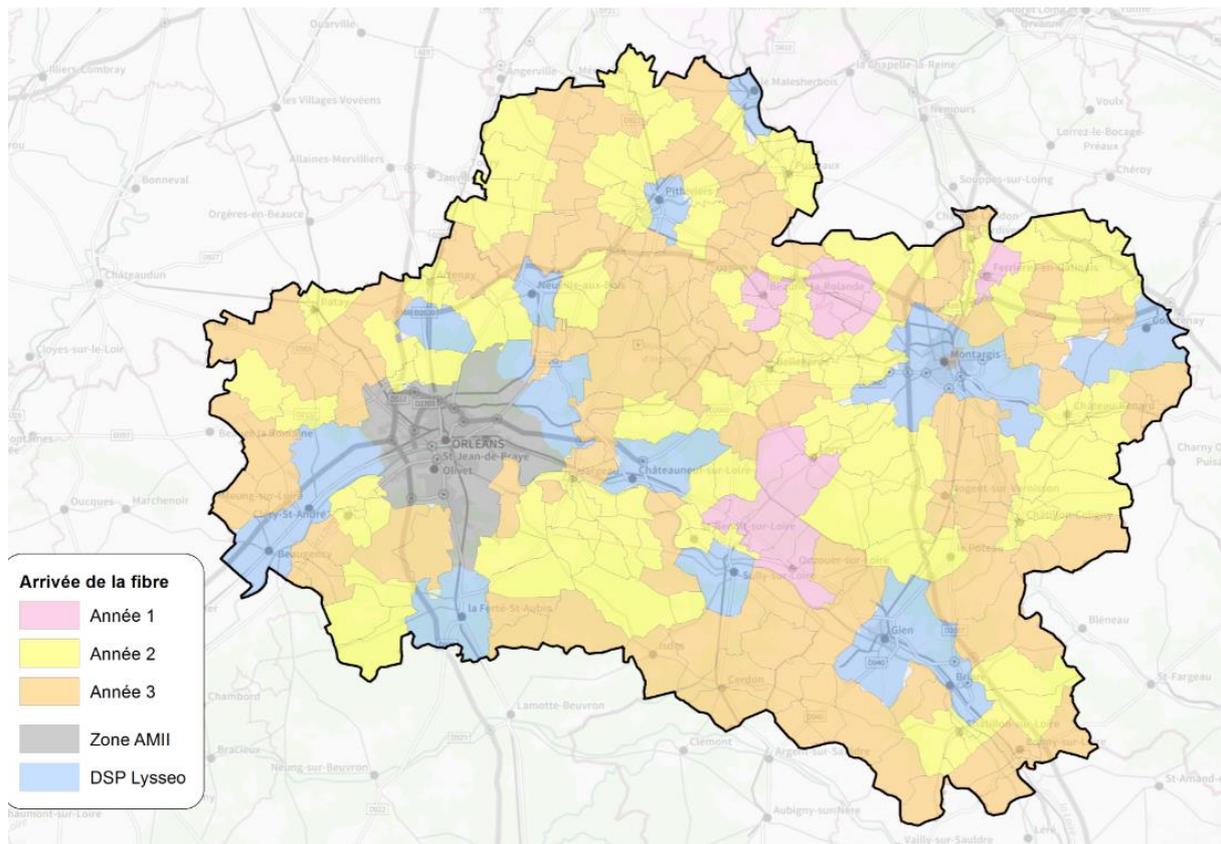
Le projet de généralisation consiste à déployer la fibre dans 262 communes (soit 121 000 foyers ou entreprises) au plus tard fin 2022.

Sont exclues du périmètre de ce nouveau projet :

- les 40 communes qui seront fibrées d'ici fin 2020 par le biais du projet Lyseo
- les 23 communes qui seront fibrées pour l'essentiel fin 2020 par le biais des initiatives privées (Métropole d'Orléans et Montargis).

À travers cette nouvelle DSP, le Département se donne donc 3 ans pour offrir l'accès à la fibre pour tous d'ici fin 2022, en déployant :

- année 1 : 10 023 prises
- année 2 : 59 009 prises
- année 3 : 52 291 prises



Le déploiement de ces 120 000 prises représente un investissement de 230 M.

Il se fera sans contribution publique. Il est vrai que les dispositifs précédents, largement financés par le Département (Medialys et Lyseo), ont permis la construction sur tout le territoire d'une infrastructure fibre très capillaire avec un point de présence optique dans quasiment chaque commune et qui servira d'épine dorsale pour ce nouveau projet.

40 communes prioritées pour le déploiement

La priorité du déploiement de la fibre sera donnée à 40 communes, selon des critères objectifs et transparents. Il s'agira des communes :

- qui constituent des villes relais sur le territoire
- qui conservent, malgré le THD Radio, des débits médiocres

En annexe 2 :

- la liste des 40 communes qui seront fibrées dès fin 2020 dans le cadre du projet Lysseo
- la liste des 40 communes prioritaires pour le projet de généralisation de la fibre

III. LES USAGES

En généralisant la fibre, le Département du Loiret construit l'avenir:

- **des entreprises et services publics** pour renforcer leur compétitivité et efficience en :
 - garantissant des accès Internet de qualité sans perte de débit
 - offrant des possibilités de développement de nouveaux services
 - proposant de nouveaux usages : télétravail, services de visioconférence,...
 - donnant la possibilité aux entrepreneurs, tous secteurs d'activité confondus, de réaliser leurs démarches et transactions en ligne et favoriser la visibilité de leurs entreprises, produits et services sur Internet.
- **des particuliers** pour qu'ils bénéficient d'un service optimal avec :
 - la simultanéité des usages dans le foyer (plusieurs membres du foyer connectés en même temps)
 - des services tels que le chargement immédiat des pages, l'affichage instantané des images, plus de vidéos en haute définition ainsi que le transfert rapide de fichiers volumineux, la possibilité de recevoir tout type de chaînes de télévision quelle qu'en soit la définition.
- **des territoires loirétains** afin de renforcer leur l'attractivité en :
 - desservant équitablement les communes urbaines et rurales
 - maintenant et développant les zones d'activités.
- **des opérateurs de télécommunication** et en particulier les opérateurs spécialisés dans les entreprises en leur offrant un territoire où ils peuvent proposer des services riches et compétitifs et contribuer ainsi à leur développement tout en participant activement à l'attractivité du Loiret.

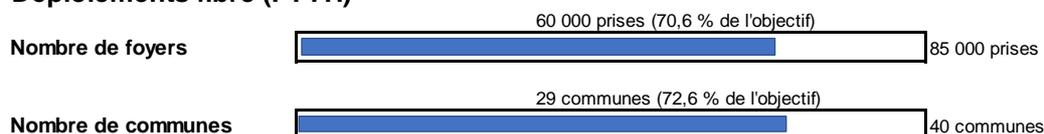
2 grands leviers sont mis en œuvre pour contribuer au développement des usages :

- Une enveloppe de plus de 6 M€ - sur 25 ans - dédiés à l'inclusion numérique et au développement des usages. Des projets à bâtir en lien avec le délégataire et les territoires.
- Un syndicat Mixte, l'Agence Loiret Numérique regroupant le Département et les EPCI du territoire, dédié au développement des usages numériques et doté d'un budget d'environ 500 k€ par an.

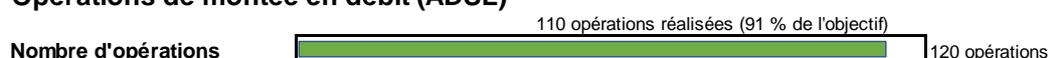
IV. LA SITUATION AU 30 JANVIER 2020

Dans le cadre de l'aménagement numérique de son territoire, le Département s'est fixé l'objectif d'un accès à un bon débit pour tous d'ici fin 2020 et l'accès à la fibre pour tous d'ici fin 2022 sur la zone d'initiative publique. Point d'étape :

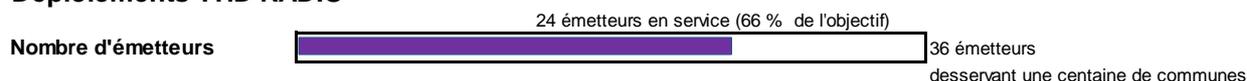
Déploiements fibre (FTTH)



Opérations de montée en débit (ADSL)



Déploiements THD RADIO



L'atteinte du bon débit pour tous fin 2020 est accessible notamment grâce au projet Lysséo et au déploiement du THD Radio.

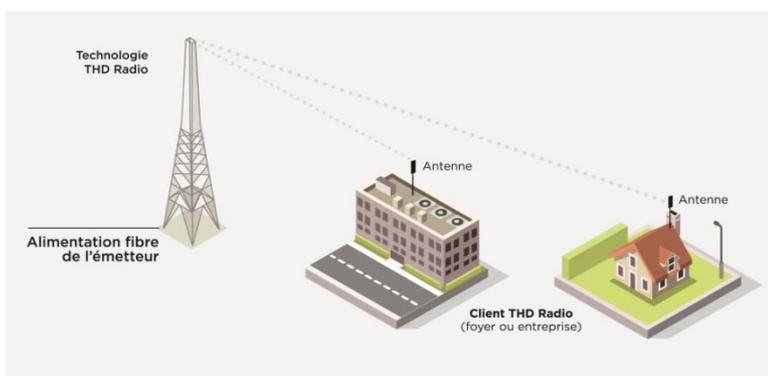
Le THD Radio, nouvelle technologie utilisée par le Loiret

Le THD Radio est une technologie hertzienne permettant d'atteindre un haut débit de qualité voire du Très haut débit (débit descendant compris entre 8 Mbit/s et 30 Mbits) dans un rayon de 6 km environ autour d'un émetteur. Afin d'offrir ce niveau de qualité aux particuliers et professionnels des communes ciblées, il est nécessaire d'alimenter l'émetteur avec un niveau de débit élevé (un lien fibre dédié de 100 Mbit/s symétriques).

Construite en partenariat avec WE ACCESS, cette technique est déployée pour servir l'objectif du bon haut débit pour tous en 2020 dans les communes où la montée en débit ou la fibre n'apportera pas la solution dans les délais. 40 communes sont ciblées et une soixantaine de communes supplémentaires disposeront d'une couverture induite. *Liste des communes en annexe 3*

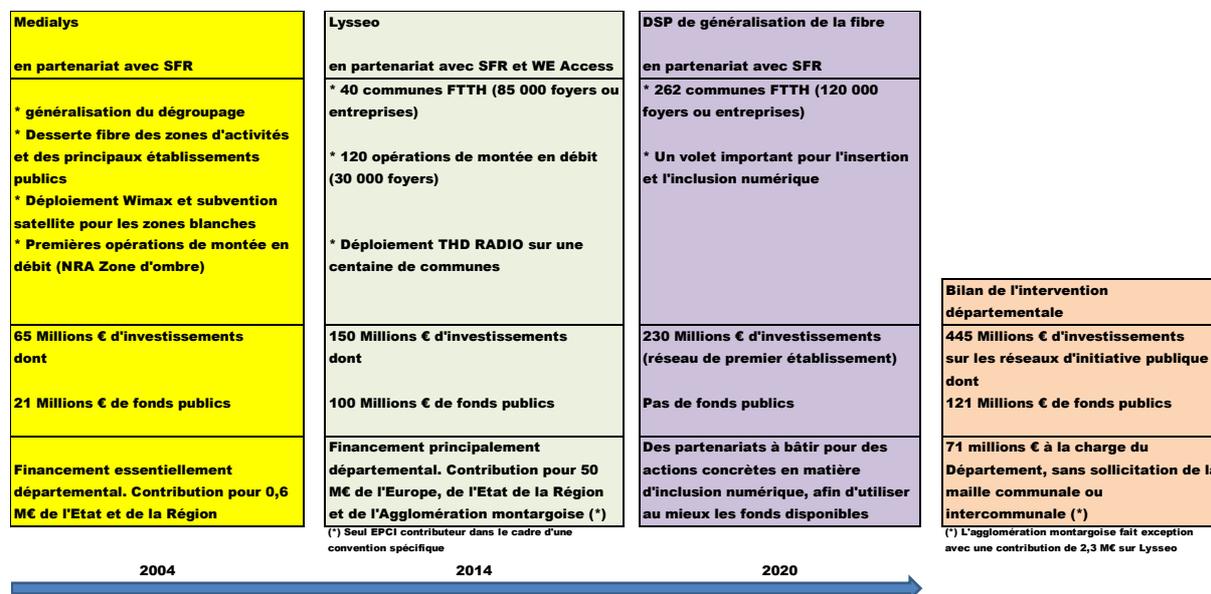
Afin d'assurer un fonctionnement optimal, il est souvent nécessaire de fixer une antenne, appelée communément « CPE » (Customer Premises Equipment).

L'Etat devrait contribuer à hauteur de 150 € au financement des installations dès lors que les particuliers ou professionnels feront appel à un antenniste pour fixer le CPE (antenne) sur le toit ou sur le pignon du local à équiper. En attendant que l'Etat ouvre le guichet correspondant, le Département prendra à sa charge ce montant de 150 €



ANNEXE 1 : HISTORIQUE ET CHIFFRES CLÉS DE L'INTERVENTION DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le schéma ci-dessous illustre les différents projets portés par le Département en matière d'aménagement numérique ainsi que les enjeux financiers associés :



ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNES PRIORISÉES POUR LA FIBRE

Annexe 2.1 : Liste des 40 communes déjà priorisées dans le cadre du projet Lysseo et qui seront entièrement fibrées fin 2020

Liste des 40 communes FTTH

INSEE	Commune	Nb de locaux estimés
45004	AMILLY	6 447
45013	AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE	162
45024	BAULE	1 019
45028	BEAUGENCY	4 544
45038	BONDAROY	171
45053	BRIARE	3 460
45067	CHAINGY	1 609
45068	CHALETTE-SUR-LOING	6 720
45082	CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE	4 578
45092	CHEVILLON-SUR-HUILLARD	719
45093	CHEVILLY	1 274
45097	CHUELLES	775
45104	CORQUILLEROY	1 322
45115	COURTENAY	2 914
45119	DADONVILLE	1 134
45126	DONNERY	1 177
45155	GIEN	8 961
45165	GY-LES-NONAINS	362
45167	HUISSEAU-SUR-MAUVES	820
45146	LA FERTE-SAINT-AUBIN	3 865
45191	MALESHERBES	3 222
45202	MESSAS	423
45203	MEUNG-SUR-LOIRE	3 248
45224	NEUVILLE-AUX-BOIS	2 142
45247	PANNES	1 681
45252	PITHIVIERS	5 457
45254	POILLY-LEZ-GIEN	1 419
45261	REBRÉCHIE	608
45269	SAINT-AY	1 587
45279	SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS	999
45290	SAINT-MARTIN-D'ABBAT	766
45291	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	493
45297	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	607
45315	SULLY-SUR-LOIRE	3 284
45317	TAVERS	779
45327	TRAINOU	1 315
45333	VENNECY	712
45338	VILLEMANDEUR	3 559
45344	VILLORCEAU	509
45345	VIMORY	558
	TOTAL	85 401

Annexe 2.2 : Liste des 40 communes priorit es dans le cadre du projet de g n ralisation de la fibre et qui seront fibr es fin 2021

Les villes relais

Communes	Nom EPCI
Bellegarde	CC Canaux et for�ts en G�tinais
Ch�tillon-Coligny	
Lorris	
Artenay	CC de la Beauce Loir�taine
Patay	
Ch�teau-Renard	CC de la Cl�ry, du Betz et de l'Ouanne
Outarville	CC de la Plaine du Nord Loiret
Jargeau	CC des Loges
Ferri�res-en-G�tinais	CC des Quatre Vall�es
Cl�ry-Saint-Andr�	CC des Terres du Val de Loire
Ch�tillon-sur-Loire	CC du Berry Loire Puisaye
Beaune-la-Rolande	CC du Pithiverais-G�tinais
Puiseaux	
Ouzouer-sur-Loire	CC du Val de Sully

Les villes o  le d bit n'est pas encore optimal en 2020, malgr  les op rations de mont e en d bit et le d ploiement du THD Radio et de la fibre optique

Communes	Nom EPCI		
		Marcilly-en-Villette	CC des Portes de Sologne
		Ligny-le-Ribault	
		Sceaux-du-G�tinais	CC des Quatre Vall�es
		Corbeilles	
		Mignerette	
		Courtempierre	CC du Berry Loire Puisaye
		Champoulet	
		Dammari�-en-Puisaye	
		Y�vre-la-Ville	CC du Pithiverais
		Lorcy	CC du Pithiverais-G�tinais
		Saint-Loup-des-Vignes	
		Saint-Beno�t-sur-Loire	CC du Val de Sully
		Bray-en-Val	
		Boismorand	CC Giennoises
Lombreuil	CA Montargoise et Rives du Loing		
Varenn�s-Changy	CC Canaux et For�ts en G�tinais		
Villemoutiers			
Coudroy			
Presnoy			
Bazoches-sur-le-Betz	CC de la Cl�ry, du Betz et de l'Ouanne		
Foucherolles			
Pers-en-G�tinais			
Saint-Loup-de-Gonois			
M�rinville			
Boisseaux	CC de la Plaine du Nord Loiret		
Tigy	CC des Loges		

ANNEXE 3 : LE THD RADIO

Liste des communes sur lesquelles la technologie THD Radio est déployée

Communes	Type commune	Point haut pressenti sur la commune de ... (à confirmer)	Communes	Type commune	Point haut pressenti sur la commune de ... (à confirmer)
Lorris	Ciblée	Lorris	Autry-le-Châtel	Ciblée	Autry-le-Chatel
La Cour-Marigny	impactée	Lorris	Lailly-en-Val	Ciblée	Beaugency
Noyers	impactée	Lorris	Baule	impactée	Beaugency
Césarville-Dossainville	Ciblée	Mainvilliers	Beaugency	impactée	Beaugency
Mainvilliers*	Ciblée	Mainvilliers	Tavers	impactée	Beaugency
Nangeville	impactée	Mainvilliers	Beaulieu-sur-Loire	Ciblée	Bonny-sur-Loire
Orveau-Bellesauve	impactée	Mainvilliers	Bonny-sur-Loire	Ciblée	Bonny-sur-Loire
Montcresson	Ciblée	Montcresson	Ousson-sur-Loire	impactée	Bonny-sur-Loire
Saint-Germain-des-Près	impactée	Montcresson	Jouy-en-Pithiverais	Ciblée	Châtillon-le-Roi
Girolles	impactée	Nargis	Bazoches-les-Gallerandes	impactée	Châtillon-le-Roi
Nargis	Ciblée	Nargis	Châtillon-le-Roi	impactée	Châtillon-le-Roi
Préfontaines	impactée	Nargis	Greenville-en-Beauce	impactée	Châtillon-le-Roi
Boiscommun	impactée	Nibelle	Chuelles	impactée	Chuelles
Chambon-la-Forêt	impactée	Nibelle	Conflans-sur-Loing	Ciblée	Conflans-sur-Loing
Nibelle	Ciblée	Nibelle	Gy-les-Nonains	impactée	Conflans-sur-Loing
Nancray-sur-Rimarde	impactée	Nibelle	Mormant-sur-Vernisson	impactée	Conflans-sur-Loing
Saint-Michel	impactée	Nibelle	Coullons	Ciblée	Coullons
Lion-en-Beauce	impactée	Oison	Dampierre-en-Burly	Ciblée	Dampierre-en-Burly
Chaussy	Ciblée	Oison	Lion-en-Sullias	impactée	Dampierre-en-Burly
Oison	Ciblée	Oison	Ouzouer-sur-Loire	impactée	Dampierre-en-Burly
Tivernon	impactée	Oison	Desmonts	Ciblée	Desmonts
Ascoux	impactée	Pithiviers	Puiseaux	impactée	Desmonts
Escrennes	impactée	Pithiviers	Ramoulu	Ciblée	Engenville
Guigneville	impactée	Pithiviers	Engenville	impactée	Engenville
Laas	impactée	Pithiviers	Marsainvilliers	impactée	Engenville
Pithiviers-le-Vieil	Ciblée	Pithiviers	Charsonville	Ciblée	Epieds-en-Beauce
Pithiviers	impactée	Pithiviers	Epieds-en-Beauce	Ciblée	Epieds-en-Beauce
Châtillon-Coligny	impactée	Sainte-Geneviève-des-Bois	Gémigny	Ciblée	Epieds-en-Beauce
Montbouy	impactée	Sainte-Geneviève-des-Bois	Rozières-en-Beauce	Ciblée	Epieds-en-Beauce
Sainte-Geneviève-des-Bois	Ciblée	Sainte-Geneviève-des-Bois	Coulliers	impactée	Epieds-en-Beauce
La Chapelle-sur-Aveyron	impactée	Saint-Maurice-sur-Aveyron	Saint-Sigismond	impactée	Epieds-en-Beauce
Saint-Maurice-sur-Aveyron	Ciblée	Saint-Maurice-sur-Aveyron	Escrignelles	Ciblée	Escrignelles
Intville-la-Guétard	impactée	Sermaises	Adon	impactée	Feins-en-Gâtinais
Audeville	Ciblée	Sermaises	Feins-en-Gâtinais	Ciblée	Feins-en-Gâtinais
Pannecières	Ciblée	Sermaises	Germigny-des-Près	Ciblée	Germigny-des-Près
Rouvres-Saint-Jean	impactée	Sermaises	Saint-Aignan-des-Gués	impactée	Germigny-des-Près
Sermaises	impactée	Sermaises	Sigloy	impactée	Germigny-des-Près
Thignonville	impactée	Sermaises	Auxy	impactée	Gondreville
Pressigny-les-Pins	impactée	Solterre	Beaune-la-Rolande	impactée	Gondreville
Cortrat	Ciblée	Solterre	Egry	impactée	Gondreville
Ouzouer-des-Champs	Ciblée	Solterre	Bordeaux-en-Gâtinais	Ciblée	Gondreville
Saint-Hilaire-sur-Puiseaux	impactée	Solterre	Gaubertin	impactée	Gondreville
Solterre	impactée	Solterre	Gondreville	impactée	Gondreville
La Chapelle-Saint-Sépulcre	impactée	Thorailles	Juranville	impactée	Gondreville
Louzouer	impactée	Thorailles	Chaingy	Ciblée	La Chapelle Saint-Mesmin
La Selle-en-Hermoy	Ciblée	Thorailles	La Chapelle Saint-Mesmin	impactée	La Chapelle Saint-Mesmin
Thorailles	impactée	Thorailles	Aulnay-la-Rivière	impactée	Labrosse
Triguères	Ciblée	Triguères	Briarres-sur-Essonne	impactée	Labrosse
Aschères-le-Marché	impactée	Villereau	Dimancheville	impactée	Labrosse
Bucy-le-Roi	impactée	Villereau	Labrosse*	Ciblée	Labrosse
Ruan	impactée	Villereau	Coudray	Ciblée	Labrosse
Villereau	Ciblée	Villereau	Manchecourt	impactée	Labrosse
Trinay	impactée	Villereau	Ondreville-sur-Essonne	impactée	Labrosse
Combreux	impactée	Vitry-aux-Loges	Orville	impactée	Labrosse
Seichebrières	impactée	Vitry-aux-Loges			
Vitry-aux-Loges	Ciblée	Vitry-aux-Loges			

ANNEXE 4 : LES OPÉRATIONS DE MONTÉE EN DÉBIT

Liste des communes sur lesquelles une opération de montée en débit a été réalisée en 2016

Liste des 48 PRM prioritaires

Commune du PRM	CLE SR	Nb de Lignes
BACCON	HUI002	111
BEAUCHAMPS-SUR-HUILLARD	CDYBEA	209
BEAULIEU-SUR-LOIRE	BEUMAI	196
BOUGY-LEZ-NEUVILLE	NVL003	78
BUCY-SAINT-LIPHARD	INGI04	87
CHAINGY	SAY006	617
CHANTECOQ	ERVCHQ	267
CHAUSSY	BAGVIL	69
COINCES	PRV001	165
COURCELLES	BOYCOU	178
COURTEMAUX	THOCOUC	82
CROTTE-EN-PITHIVERAIS	BAGCRO	138
DAMMARIE-SUR-LOING	AILDAM	258
DRY	CSA003	451
FAVERELLES	BATFVR	73
FÉROLLES	JRG002	430
FONTENAY-SUR-LOING	FONPUY	135
GUILLY	TGY002	164
GUILLY	TGY006	95
LE BARDON	MNG003	481
LE CHARME	AILCHA	101
LES CHOUX	BOSCHO	271
LION-EN-SULLIAS	GONLJO	142
MANHECOURT	AULMAN	294
MELLEROY	CTRMEL	266
MÉZIÈRES-EN-GÂTINAIS	LADMEZ	153
MONTCORBON	DCHGUI	64
NANCRAY-SUR-RIMARDE	NIBVIL	105
NEVOY	GIEMAR	120
NEVOY	GIENEV	395
ORVEAU-BELLESAUVE	MAHGOL	240
PANNES	GDVPAN	397
PAUCOURT	MONPAU	395
PITHIVIERS-LE-VIEIL	PIHPLV	559
POILLY-LEZ-GIEN	GIEGOD	249
POILLY-LEZ-GIEN	GIERUE	121
PRÉFONTAINES	GIRPRE	198
RUAN	ATY002	116
SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS	MAB002	267
SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD	SULAIG	297
SAINT-FIRMIN-DES-BOIS	CTRFIR	244
SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE	BRIFIR	240
SAINT-FLORENT	GONFLO	244
SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS	COUHAU	156
SIGLOY	TGY007	268
TRINAY	ATY003	93
VILLAMBLAIN	TRN001	98
VILLENEUVE-SUR-CONIE	PTY001	79

Liste des communes sur lesquelles une opération de montée en débit (ou PRM) a été réalisée entre 2016 et fin 2018

Liste des 32 sites PRM

Commune du PRM	CLE SR	Nb de Lignes
BACCON	HUI004	158
BATILLY-EN-GÂTINAIS	BEABAT	246
BOISCOMMUN	BOICHE	118
BONNÉE	BORBON	253
BRAY-EN-VAL	BORBRA	334
CEPOY	MONBRE	391
CHÂTENROY	CCM001	225
COULLONS	COOBAR	110
DARVOY	JRG001	749
DORDIVES	DORSEV	293
ÉGRY	BEAAGR	148
FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS	BELFRE	78
GRISELLES	FERGRI	354
JURANVILLE	BEAJUR	198
LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON	MBYCHP	282
LOUZOUER	THOLOU	92
MAREAU-AUX-BOIS	ESCMAB	248
MARSAINVILLIERS	ENGMAR	211
MONTCORBON	DCHMON	192
MONTLIARD	BOIMON	102
NANCRAY-SUR-RIMARDE	NIBNAN	104
NARGIS	FONVAU	209
NEUVY-EN-SULLIAS	TGY001	509
OUSSON-SUR-LOIRE	CHLOUS	426
OUSSOY-EN-GÂTINAIS	TMROUS	142
OUVROUER-LES-CHAMPS	TGY004	202
PRESSIGNY-LES-PINS	SOLCOU	181
SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS	COUHIL	233
SANTEAU	CU3BRO	113
SURY-AUX-BOIS	CCM003	243
THOU	BATTHO	137
TREILLES-EN-GÂTINAIS	GDVCIM	139

Liste des communes sur lesquelles une opération de montée en débit (ou PRM) aura été réalisée entre 2019 et fin 2020

Liste des 42 autres sites PRM

Commune du PRM	CLE SR	Nb de Lignes
ARDON	PRM spécifique	
AUVILLIERS-EN-GÂTINAIS	CHGAUV	152
BARVILLE-EN-GÂTINAIS	BOYBAR	152
BOUILLY-EN-GÂTINAIS	VRIBOL	140
BOUZONVILLE-AUX-BOIS	ASXBOU	173
BROMEILLES	PUIBRO	145
CERCOTTES	GDY004	453
CERCOTTES	GDY005	146
CHAILLY-EN-GÂTINAIS	CHGROM	159
CHAMBON-LA-FORÊT	NIBCHA	276
CHAMBON-LA-FORÊT	NIBRDB	140
CHAPELON	LADCHA	89
CHILLEURS-AUX-BOIS	CU3GAL	180
COMBREUX	VTY003	149
COULMIERS	EEB002	308
COURCY-AUX-LOGES	VRICOU	206
ERCEVILLE	OUTERC	202
ESTOUY	YECES	247
FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS	FERAMB	63
GIVRAINES	YECGIV	186
HUÊTRE	GDY002	54
HUÊTRE	GDY003	49
INGRANNES	SLC001	241
LA CHAPELLE-SAINT-SÉPULCRE	THOCHP	159
LABROSSE	BESLAB	44
LANGESSE	VARLAN	66
LE BIGNON-MIRABEAU	PEGBIG	162
LE MOULINET-SUR-SOULN	VARMOU	83
MAINVILLIERS	SERMAI	85
MENESTREAU-EN-VILLETTE	MEV002	66
MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY	MAP003	223
MIGNÈRES	GDVMIG	174
MORVILLE-EN-BEAUCE	SERMOR	74
MOULON	LADMOU	75
NOGENT-SUR-VERNISON	NOGBAU	338
NOYERS	TMRBOR	148
ONDREVILLE-SUR-ESSONNE	AULOND	325
PITHIVIERS-LE-VIEIL	PIHOUC	100
ROZOY-LE-VIEIL	PEGNOU	79
ROZOY-LE-VIEIL	PEGROZ	119
VIELLES-MAISONS-SUR-JOUDRY	CDYVIE	247
VILLEVOQUES	GDVVIQ	89

ANNEXE 5 : GLOSSAIRE

Zone conventionnée (ou zone d'initiative privée)

Zone pour laquelle les opérateurs ont répondu à l'appel organisé dans le cadre du Programme national Très haut débit en vue de recueillir les intentions d'investissement très haut débit à horizon de 5 ans.

CPE (Customer Premises Equipment)

Antenne à positionner au sein des locaux des particuliers ou des entreprises pour bénéficier du THD Radio (un positionnement à l'extérieur, sur le toit ou le pignon du bâtiment permet d'améliorer la réception).

Débits

- Haut Débit : à partir de 3 Mbit/s par seconde (Mbit/s)
Réseau cuivré (téléphonique)
Réseau Hertzien: 3G, satellite ancienne génération
- Bon Haut Débit : à partir de 8 Mbit/s
Réseau cuivré (téléphonique)
Réseau Hertzien: THD Radio, 3G, satellite ancienne génération
- Très Haut Débit – THD: à partir de 30 Mbit/s, 100 Mbit/s, 200 Mbit/s
Réseau de fibres optiques
Réseau Hertzien: THD Radio, 4G, 5G, Wifimax, satellite nouvelle génération

Le *débit descendant* (appelé aussi download) est le flux de données internet en réception. Il conditionne, entre autre, la rapidité de l'accès à internet, aux films en streaming HD et des téléchargements de fichiers lourds.

Le *débit montant* (appelé aussi upload) est le flux de données envoyées sur internet (e-mails, partage de photos sur les réseaux sociaux ou sauvegardes de fichiers sur un serveur distant (cloud)).

La fibre optique est une infrastructure de réseau pérenne. Elle permet des débits 100 Mb/s, 1 Gbit/s, 10 Gbit/s puis 1 Tbit/s, ...

FTTH (Fiber To The Home)

Fibre optique déployée jusqu'à l'abonné.

Plan France Très Haut Débit

Plan national lancé par le Gouvernement en 2013. Il est financé par le FSN (Fonds national pour la Société Numérique). Ce fonds dispose de 4,25 milliards d'euros destinés à accompagner en investissement les acteurs de l'économie numérique, dont 900 M€ pour subventionner les réseaux d'initiative publique (RIP).

RIP (Réseaux d'Initiative Publique)

Réseaux de communications électroniques établis et exploités par des collectivités territoriales.



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr